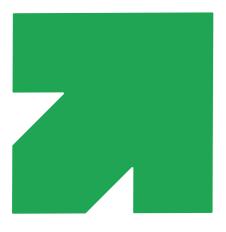


Pourquoi isoler?

Sommaire

ISOLER SA MAISON: QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE?	4
FINI AVEC LA THÉORIE,	
REVENONS-EN À NOS MAISONS !	
QUELS SONT LES AVANTAGES D'UNE BONNE ISOLATION ?	
1. GAGNER EN CONFORT	
2. VALORISER SON BIEN IMMOBILIER	
3. GAGNER EN POUVOIR D'ACHAT	
4. DIMINUER SON EMPREINTE CARBONE	
PAR OÙ COMMENCER	10
POUR ISOLER MON LOGEMENT ?	10





L'objectif de cette page est d'expliquer clairement et de façon simple pourquoi isoler thermiquement son habitation est nécessaire et bénéfique. Nous aborderons quelques détails techniques, tout en restant accessible.

ISOLER SA MAISON: QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE?

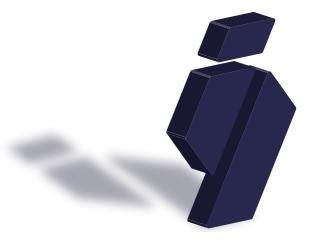
Pour comprendre ce que veut dire isoler sa maison, il faut d'abord comprendre ce qu'est un transfert de chaleur et un matériau isolant. Rassurez-vous, pas besoin de replonger dans vos cours de physique, on vous l'explique de façon simplifiée :



Un transfert de chaleur correspond à un déplacement de calories au sein d'un matériau – une calorie étant une petite quantité d'énergie thermique. Lorsqu'un transfert de chaleur a lieu d'un point A à un point B, des calories quittent en fait le point A pour aller au point B: le point A va alors refroidir et le point B se réchauffer.

Ces calories peuvent se déplacer plus ou moins facilement (et donc rapidement) en fonction du matériau dans lequel elles se trouvent. Lorsqu'elles se déplacent facilement à travers un matériau, on dit du matériau qu'il est conducteur thermique. C'est le cas de métaux par exemple, raison pour laquelle on utilise des poêles métalliques pour cuire nos aliments. A l'inverse, un isolant thermique est un matériau qui freine considérablement le transfert de calories. Par conséquent un flux de chaleur aura tendance à être bloqué par un matériau isolant.





FINI AVEC LA THÉORIE, REVENONS-EN À NOS MAISONS!

Une maison est mal isolée lorsque les transferts de chaleur entre l'intérieur et l'extérieur, appelés déperditions thermiques, sont trop importants : les calories sortent trop facilement de la maison en hiver (la maison se refroidit) ou rentrent trop facilement en été (la maison surchauffe). Afin de limiter ces déperditions, on va utiliser un matériau ... isolant bien sûr!

La mise en place d'une couche d'isolant tout autour de votre habitation ou du moins aux endroits les plus critiques va limiter considérablement les déperditions thermiques. Autrement dit, en isolant votre maison, vous garder la chaleur à l'intérieur en hiver, et vous empêcher la chaleur de rentrer en été.



l'opportunité de participer à l'effort commun face à la

crise climatique en limitant notre consommation globale

d'énergie et donc en réduisant nos émissions de CO2.

6



GAGNER EN CONFORT

Lorsqu'une maison est correctement isolée, vous transformez votre qualité de vie sur plusieurs points :



Vous gagnez en confort d'hiver car la température d'ambiance en hiver reste stable. La chaleur reste à l'intérieur ce qui permet de maintenir la température ambiante constante : vous passez un hiver au chaud. C'est le gain de confort le plus trivial, mais c'est loin d'être le seul.



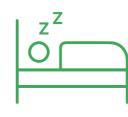
Vous gagnez en confort d'hiver car vous n'avez pas le phénomène de la « paroi froide ». Lorsque vos murs ne sont pas isolés, la température de surface des murs est bien plus basse que la température ambiante de la pièce. Cela génère un inconfort thermique important pour les habitants et est aussi une source de condensation! On parle du phénomène de « paroi froide ». Cette condensation régulière devient rapidement visible et endommage vos murs. Isoler ces murs met fin à ce phénomène immédiatement, vous retrouvez alors vos murs secs et gagnez en sensation de chaleur.



Vous gagnez en confort d'été car la température d'ambiance en été reste stable. Améliorer l'isolation thermique d'une maison permettra de limiter la montée en température de l'air intérieur en été, voire d'éviter l'installation d'un système de climatisation. Votre maison restera fraiche plus longtemps lors des vagues de fortes chaleurs, phénomène de plus en plus fréquent en Belgique. Une ventilation adaptée (beaucoup moins chère en coût de fonctionnement qu'une climatisation) suffira généralement à assurer le rafraîchissement nocturne d'un bâti bien isolé.



Vous gagnez en confort tout l'année car une maison bien isolée est également plus étanche : fini les courants d'air désagréables qui exacerbent la sensation de froid.



Vous gagnez en confort acoustique. En sélectionnant des matériaux isolants naturels tels que la ouate de cellulose, la fibre de bois, ou encore du liège, vous faites d'une pierre deux coups en bénéficiant d'une isolation acoustique digne d'un studio d'enregistrement. Ce critère est particulièrement important si votre habitation est à proximité d'une source de bruit régulière (route fort fréquentée, autoroute, aéroport, chemins de fer...).

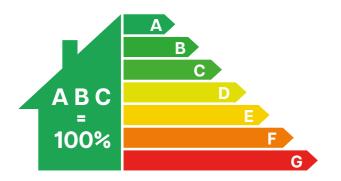
7



VALORISER SON BIEN IMMOBILIER

En Belgique, tout propriétaire voulant vendre son bien immobilier doit réaliser un certificat de Performance Energétique des Bâtiments (PEB). Celui-ci catégorise la performance énergétique du logement – de la lettre A, pour les logements les plus économes en énergie, à G, pour les passoires énergétiques. Cette certification énergétique est devenu un critère majeur chez les acquéreurs car il garantit des frais de chauffage plus bas et limite les investissements à réaliser dans ce domaine. Par conséquent, réaliser vous-même ces travaux d'isolation facilitera la vente de votre bien et vous permettra de réaliser une plus-value supplémentaire.

Par ailleurs, pour les propriétaires souhaitant mettre en location leurs biens, la rénovation énergétique a également un intérêt certain. En effet, depuis le 14 octobre 2022, l'indexation d'un loyer immobilier sera conditionnée de la façon suivante :



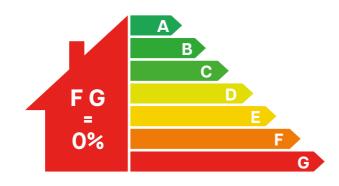
Indexation applicable à 100 % pour les logements disposant d'un certificat PEB A, B, C



Indexation applicable à 50 % pour les logements disposant d'un certificat PEB E



Indexation applicable à 75 % pour les logements disposant d'un certificat PEB D



Indexation bloquée pour les logements disposant d'un certificat PEB F ou G.

Par conséquent, que vous souhaitiez vendre ou louer, la rénovation énergétique du votre bien est devenue indispensable pour maximiser la rentabilité de votre investissement immobilier. Dans le contexte actuel où les biens disposant d'un certificat PEB A/B/C sont rares et convoités, il s'agit bien plus d'une vraie opportunité de gains financiers que d'une contrainte.



GAGNER EN POUVOIR D'ACHAT

Une isolation thermique performante peut réduire jusqu'à 80% les consommations d'énergie liées au chauffage. Le chauffage représentant le premier poste de consommation énergétique des habitants en Belgique (74%), l'isolation thermique est de loin le meilleur levier pour réaliser des économies d'énergie, bien avant le renouvellement des équipements de chauffage et/ou de refroidissement du logement. A l'heure où le pouvoir d'achat est l'une des préoccupations principales de la population, réaliser des économies d'énergie d'une telle ampleur devient une véritable nécessité.



DIMINUER SON EMPREINTE CARBONE



Le chauffage domestique représente en moyenne 30 % des émissions CO2 du citoyen belge. Ces émissions sont en partie liées à la consommation des ressources nécessaires à la production et au transport de l'énergie, ainsi qu'à son utilisation directe dans le système de chauffage. Réduire ce besoin en chauffage en isolant votre habitation est donc l'un des moyens les plus efficaces de réduire son empreinte carbone. Vous limitez vos émissions CO2 et participez à l'effort collectif de préservation de notre planète.





C'est l'entrepreneur avec lequel vous travaillerez qui sera le plus à même de vous conseiller sur la question.

PAR OÙ COMMENCER POUR ISOLER MON LOGEMENT ?

En rénovation, il n'est pas toujours possible d'isoler l'entièreté du bâtiment pour des raisons techniques ou budgétaires. La première chose à faire est donc de cibler les zones à isoler en priorité, à savoir celles qui génèrent le plus de pertes thermiques.

Pour une maison classique, les déperditions thermiques ont principalement lieues au niveau des combles ou toitures non isolés (30%), des murs non isolés (25 %) ou encore des sols et plafonds (10%). Les fuites et courants d'air représentent également jusqu'à 20% de l'ensemble de déperditions. Ces évaluations standards permettent d'identifier les différentes parois à isoler en priorité et mettent en évidence la nécessité de rendre étanche à l'air le système d'isolation mis en place afin de limiter les déperditions par fuites d'air.

Pour une évaluation plus précise de déperditions thermiques de votre logement, vous pouvez faire appel à un auditeur énergétique. Cet auditeur, ayant reçu une formation certifiante sur la thermique d'un bâtiment, va effectuer une analyse exhaustive de votre maison (épaisseur et compositions des parois, type de vitrage, type de système de chauffage, ...) pour vous présenter un rapport listant les travaux prioritaires à entreprendre dans votre habitation. En région wallonne, faire appel à un auditeur énergétique permet d'avoir accès aux primes à la rénovation, à condition d'atteindre les performances thermiques recommandées dans son rapport.

Une fois que les zones à isoler sont identifiées, il reste à sélectionner les matériaux et la technique de mise en œuvre à employer. Pour chacune des parois de votre habitation (murs, toitures, planchers, ...), il existe des techniques d'isolation bien spécifiques ainsi que plusieurs matériaux possibles. Le choix des techniques et des matériaux envisagés dépendra :

Des conditions de la paroi à isoler : risque d'humidité, exposition à la lumière, contrainte de place, ...

Des critères de performance pris en considération : conductivité thermique, déphasage thermique, isolation acoustique, ...

Des critères environnementaux pris en considération : isolants biosourcés, isolants minéraux, isolants synthétiques.

Chez ISOLUTION, notre rôle est double :



Conseiller

Vous conseiller sur le meilleur système d'isolation – celui qui sera le plus performant et adapté à votre projet. Pour y parvenir, nos experts sont formés chez BUILDWISE (anciennement le Centre Scientifique des Techniques de Construction, CSTC), chez EMBUILD (anciennement Confédération de la Construction) et chez nos fournisseurs.



Formation

Garantir une mise en œuvre de qualité du système isolant afin de garantir sa performance. Nos équipes techniques sont formées annuellement chez nos fournisseurs.

Pour en savoir plus sur les matériaux isolants et techniques de mise en œuvre chez ISOLUTION, parcourez nos pages Toitures, Planchers & Murs.

Vous l'aurez compris, une bonne isolation s'accompagne de la mise en place d'une étanchéité à l'air efficace, qui a pour but d'éviter les fuites d'air parasites. Cette étanchéification nécessite la mise en place d'un système de ventilation maîtrisée afin d'assurer une qualité de l'air intérieur optimale. Pour en savoir plus, lisez notre page Pourquoi ventiler.

10





PRIMES ET AIDES FINANCIÈRES

Afin d'inciter les propriétaires à opérer des travaux de rénovation énergétique chez eux, les différentes régions ont mis en place de nombreux mécanismes d'aides financières. En fonction de la nature des travaux (isolation des murs extérieurs, des combles, des planchers...) et de vos revenus, l'aide sera plus ou moins importante.

Trouver toutes les informations utiles pour la région wallonne ici :

https://energie.wallonie.be/fr/

Trouver toutes les informations utiles pour la région bruxelloise ici :

https://renolution.brussels/fr

Réalisez vos travaux.

Sereinement.

